

Note d'information

Indicateurs économiques de tendance de la production de semences de Colza pour la récolte 2025

SEMAE

Section semences de plantes oléagineuses

Novembre 2025

Cette note émane de la Commission Indicateurs économiques Colza de la section « Plantes oléagineuses » de SEMAE.

Elle fait état des éléments de conjonctures économiques qui entourent la production des semences de colza.

Son objectif est de fournir aux opérateurs les évolutions des valeurs de la production.

En plus des clauses de la convention-type, le contrat négocié de gré à gré et signé entre l'agriculteur-multiplicateur et l'établissement doit fixer dans des clauses particulières la rémunération de l'agriculteur ou son mode de calcul, ainsi que les modalités de règlement de la récolte.



semae

Toutes les semences pour demain

Introduction à la note

Dans le cadre de ses missions et conformément au règlement modifié (UE) n° 1308/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 et aux articles L631-24 paragraphe III et L632-2-1 du Code rural et de la pêche maritime, SEMAE, en tant qu'organisation interprofessionnelle reconnue, élabore et publie des indicateurs, qui visent à améliorer la connaissance et la transparence des marchés dans les relations contractuelles en production/multiplication de semences et plants. Les indicateurs visent à réduire l'asymétrie d'information entre les opérateurs dans un contexte marqué par la volatilité des prix.

Le Code rural et de la pêche maritime (EGALIM) prévoit que *“le contrat devra faire référence à au moins un indicateur relatif aux coûts pertinents de production en agriculture et à l'évolution de ces coûts, et à au moins un indicateur relatif aux prix des produits agricoles constatés sur le ou les marchés sur lesquels opère l'acheteur et à l'évolution de ces prix. Il pourra également faire référence à un ou plusieurs indicateurs relatifs aux quantités, à la composition, à la qualité, à l'origine et à la traçabilité des produits ou au respect d'un cahier des charges”*.

Les indicateurs de tendance sont construits à partir de données anonymisées et agrégées, et ne sauraient en aucun cas être interprétés comme des instructions ou des recommandations de prix. Les opérateurs restent entièrement libres de déterminer leurs prix en fonction de leurs propres coûts et de leur situation individuelle sur le marché.

En application du Code rural et de la pêche maritime (EGALIM), c'est l'Agriculteur qui propose à l'Etablissement de conclure un contrat de production de semences en précisant notamment la superficie qu'il peut allouer à la multiplication/production, les outils de production disponibles (irrigation, stockage, machines agricoles), les modalités de récolte (éventuellement de séchage, de stockage) et de sa mise à disposition ainsi que la rémunération souhaitée ou les modalités de fixation de la rémunération en s'appuyant notamment sur les indicateurs mis à disposition par SEMAE.

En ce qui concerne les informations contractuelles à inclure dans les conditions particulières au Contrat, elles doivent être discutées entre les Parties au moment de la mise en place des productions, lors de la remise des semences-mères (ou plants) au plus tard avant les semis ou les plantations.

INDICATEURS « AMONT »,

Traduisant l'évolution des coûts de production de semences de Colza

- **Evolution des charges de main d'œuvre, à travers l'évolution du Smic (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance, *source Insee*)**

Année	Valeur Smic horaire brut au 1 ^{er} juillet	Evolution du Smic par rapport à l'année précédente
2021	10,25	100,99
2022	10,85	105,85
2023	11,52	106,18
2024	11,65	101,13
2025	11,88	<u>101,97</u>

Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/000822484>

- **Evolution des charges opérationnelles concernant la production agricole, à travers l'évolution de l'Ipampa (Indice des prix d'achat des moyens de production agricoles, *source Insee*)**

Année	Valeur de l'Ipampa (indice général) au mois d'avril	Evolution de l'Ipampa par rapport à l'année précédente
2021	107,9	106,1
2022	134,6	124,75
2023	135,5	100,67
2024	126,8	93,58
2025	124,7	<u>98,34</u>

Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/serie/010777276>

INDICATEURS « AVAL »,

Traduisant l'évolution du marché des productions de consommation des espèces « de référence » pouvant être en compétition avec la multiplication de Colza semences sur les mêmes zones de production.

- **Evolution des rendements moyens nationaux et moyenne des cotations publiées par La Dépêche entre 1^{er} Juillet et 31 octobre**

Récolte 2025		Colza
Rendements moyens Agreste Octobre 2025 (t/ha) (1)		3,67
Moyenne des cotations publiées par La Dépêche du 1er juillet au 31 octobre 2025 (€/t)		466,02
Récolte 2024		Colza
Rendements moyens Agreste Octobre 2024 (t/ha) (2)		2,91
Moyenne des cotations publiées par La Dépêche du 1er juillet au 31 octobre 2024 (€/t)		480,92
Moyenne des moyennes des cotations 2024 et 2025 (entre 1er juillet et 31 octobre)		473,47

(1) <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/lraGcu25132/detail/>

(2) <https://agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/disaron/lraGcu24130/detail/>

Cotations publiées par La Dépêche Le Petit Meunier du 1er Juillet au 31 Octobre (€/tonne) Récolte 2024 / Colza Rendu Rouen								
Date du marché	03-juil-25	10-juil-25	24-juil-25	31-juil-25	07-août-25	21-août-25	28-août-25	04-sept-25
Prix (€/t)	482,00 €	466,00 €	477,25 €	473,00 €	461,00 €	464,00 €	469,00 €	457,50 €
Date du marché	11-sept-25	18-sept-25	25-sept-25	02-oct-25	09-oct-25	16-oct-25	23-oct-25	30-oct-25
Prix (€/t)	461,00 €	463,00 €	463,50 €	456,00 €	457,00 €	462,00 €	467,00 €	477,00 €
Cotation Moyenne	466,02 €							

Ces éléments publiés concernant les récoltes 2024 et 2025, qui permettent d'estimer :

- Pour les semences de colza hybride : l'indicateur d'un produit brut (PB)* moyen par hectare (rendement 2025 x moyenne du cours moyen des deux dernières années 2024 et 2025) des productions de consommation de colza de **1 737,63 €/ha**, correspondant à une augmentation de 27% par rapport à l'année précédente 2024, et de 7% supérieur à la moyenne des 5 dernières années.
- Pour les semences de colza lignées : l'indicateur se base sur le cours moyen du Colza consommation constatés sur la période de référence du 1er juillet au 31 octobre 2025, soit **466,02 €/t**.

** Le produit net moyen par hectare peut être obtenu en soustrayant les frais de transport et la marge OS de la moyenne des cotations du Colza publiées par La Dépêche sur la période du 01/07 au 31/10.*

